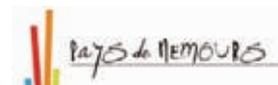
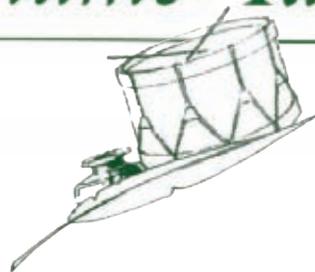




Le « Plume = Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - SEPTEMBRE 2021 - N°111

Sommaire

P 02 Édito

ACTUALITÉS

P 03 Compte-rendu des Conseils municipaux

P 06 Projets participatifs

P 09 La fibre...saison 4

P 10 Histoire d'eau

P 11 Evènements culturels

ENVIRONNEMENT

P 14 Sensibilisons aux gestes propres et stoppons les déchets sauvages

P 16 Point sur les coupes des arbres au bord des routes

P 17 INFOS UTILES

P 18 VIE ASSOCIATIVE

P 26 DÉTENTE

P 28 INFOS PRATIQUES



© Markus-spiske - unsplash

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard - F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson

Mise en page : V. Bach

Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses

Contact : infocomvsg@gmail.com

Lectrices, lecteurs du Plume Tambour, merci tout d'abord du plaisir que vous nous faites en nous lisant.

Ensuite, l'édition de Votre Plume Tambour, notre journal d'informations communales devient trimestriel. Vous le retrouverez donc en décembre.

D'autres informations vous seront communiquées via PanneauPocket et le site Internet ou directement dans votre boîte aux lettres. Quant aux informations légales et réglementaires elles seront toujours affichées comme à l'accoutumé.

Bonne lecture

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous avez profité de vos vacances malgré une météo très pluvieuse. Pendant mes congés Christine Groetzinger, notre première adjointe, veillait au grain et assurait la continuité du service public.

Deux gros dossiers nous attendent :

La station d'épuration et la distribution d'eau pour lesquelles nous avons reçu des injonctions de la préfecture de réaliser les travaux au plus vite. Pour la station d'épuration, du fait de la météo, celle-ci a débordé et nos boues activées se sont retrouvées plusieurs fois dans la nature sans filtration. Pour la distribution, nous avons un problème sur la canalisation de la rue de Nemours. Nous pensions faire les travaux l'année prochaine en demandant des subventions mais nous devons le faire au plus vite. Une commande d'environ 70 000 euros sera donc signée en septembre pour lancer les travaux, ceci ponctionnant presque l'intégralité de la réserve financière sur la distribution d'eau que nous avons à ce jour.

Le stationnement rue de l'Église : dossier épineux, complexe, sur une route départementale ce qui implique des délais de réflexion plus importants et des accords préalables. Toutefois ceci a du bon car notre motivation à travailler sur le sujet a sensibilisé le Département, notre demande de subvention pour le parking de la rue Creuse a été acceptée ainsi qu'une subvention « amende de police » pour des aménagements rue de l'Église.

Tout ceci vous sera expliqué lors de la réunion publique du 17 septembre 20h30 au foyer J. Garban. Nous vous invitons vivement à y participer. Pass sanitaire obligatoire.

Quelques mots supplémentaires sur nos écoles. Deux nouvelles directrices sont nommées pour septembre : Mme Sandrine Gaffez à Villiers-sous-Grez et Mme Marielle Rabiot à Recloses.

De plus, une garderie sera créée à Villiers-sous-Grez. Enfin, comme tous les ans, la période estivale a été propice aux travaux dans l'école et dans la cantine qui a reçu un nouveau four (d'occasion).

Thierry Masson

Résumé du Conseil municipal du 6 juillet 2021

DÉLIBÉRATIONS

■ Convention de veille et d'intervention foncières avec la Safer

La convention avec la Safer n'a pas été signée en 2017. Il est important de pouvoir signer cette convention qui permet d'avoir une veille sur les ventes de terres agricoles, un droit de préemption sur des zones sensibles et avoir un accès à un portail cartographique en direct et interactif permettant de visualiser les projets de vente à l'amiable.

Les membres approuvent à l'unanimité cette convention et autorisent le maire à signer tous les documents relatifs.

■ 17 rue du Buisson

M Angelo Franco a acheté une maison au 17 rue du Buisson, il a fait à cette époque, avant la signature le 27 mai 2021, une demande de propriété concernant le puits et le terrain devant le 17 rue du Buisson.

Afin d'éclaircir les droits sur cette parcelle, il propose de mandater un géomètre pour rechercher et analyser les titres antérieurs.

Monsieur Franco nous demande de prendre en charge 50% des coûts du géomètre.

Les membres du conseil refusent dans l'état actuel des choses.

Le Conseil municipal insiste sur le fait que c'est au propriétaire actuel de prouver que la parcelle lui appartient, un courrier du notaire de la Chapelle-la-Reine en date du 24 août 1994 prouve que la division de la parcelle est communale.

■ Frais d'exposition du film documentaire

Guillaume propose :

- la diffusion du film « Les enfants du 209 rue saint Maur » dans le cadre du mois du film documentaire en novembre prochain. Droits : 275 € TTC

- une exposition « Des étoiles sans firmament, les enfants dans la tourmente de la Shoà » au foyer Jean-Louis Garban du 11 au 14 novembre avec un choix soit des affiches pour un montant de

252 € TTC soit des panneaux à 528 € TTC.

Vote à l'unanimité pour les droits à 275 € TTC et les affiches à 252 € TTC.

■ Création de poste, avancement de grade

M le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'avancement d'un agent ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- 1 - La création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} août 2021.

- 2 - De modifier ainsi le tableau des emplois.

- 3 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

■ Création de poste médiathèque

Mme Arnould, ATSEM à l'école maternelle, a suivi la formation initiale de médiathécaire à la médiathèque départementale.

La communauté de communes du pays de Nemours a un gros projet concernant la lecture publique et les tiers-lieux.

Notre médiathèque est communale et gérée en délégation de service publique par l'Amicale Villaronne. Or les membres bénévoles de l'association sont à saturation et à l'inverse les projets grossissent.

Proposition de créer un poste communal de médiathécaire de 20 heures par mois pour répondre et permettre de participer activement au projet de la CCPN.

Un des axes du projet de la communauté de communes est de reprendre les employés communaux et de créer un poste de médiathécaire ambulante.

Vote : Les membres proposent un contrat à durée déterminée d'un an.

■ Questionnaire STEP (Station d'épuration)

Notre consultant souhaite avoir un choix de la station d'épuration pour fin juillet afin d'être dans les clous au niveau de l'agenda de l'étude. Un

report de décision est possible mais il faudra dans ce cas prévoir une enveloppe financière supplémentaire pour le cabinet conseil.

Proposition de faire voter le Conseil sur le choix du type de station en vote secret, de conserver les enveloppes jusqu'au 15 juillet puis de faire la synthèse des votes des Villarons suivi d'un dépouillement des enveloppes pour une comparaison Elus / Habitants.

Vote sur ce processus : 11 pour, 2 abstentions, 2 contre.

Vote à bulletin secret et archivage des enveloppes.

■ Kiosque au Larry

Concernant le projet participatif point rencontre et parcours de santé.

Il a été choisi de commander un kiosque, deux bancs et une table pour installation au Larry.

Validation du devis de la société Martin : 9 537,62 € TTC

Validation du devis Ugap pour mobilier : 4 996,25 € TTC

Budget d'installation : 2 700 € TTC

Vote : à l'unanimité

■ Informations

- Une barrière de sécurité a été commandée

pour la protection de la sortie rue de Nemours du parc enfants sur le parking.

- Explication de la procédure des noces d'or et diamant par Christine.
- Elections Présidentielles (mi-avril/début mai 2022) merci de prévoir d'être présent.

■ Tour de table des commissions

- Définir la périodicité du plume tambour : 4 par an.
- Organisation des 13 et 14 juillet : point de situation.
- La pose d'une trappe avec un verrouillage sera effectuée au point de prélèvement d'eau situé route d'Ury. Une clef sera remise aux deux cultivateurs : Alain Champion et Didier Viratel. Cela évitera les prélèvements d'eau intempestifs qui se sont intensifiés.
- La société MAMIAS est intervenue pour régler le décalage des aiguilles d'un des cadrans du clocher de l'église, elle nous a recommandé de poser 2 grillages au niveau de 2 des horloges, pour éviter que les pigeons viennent sur cette zone. Etienne Brehier devrait effectuer cette opération.
- Nous avons reçu la société Goulard pour affiner notre demande en vue de la réalisation de l'aire de stationnement de la rue Creuse, pour rappel ces travaux sont couverts à hauteur de 50 % (FER) à concurrence de 29 146,50 € HT, les travaux pourraient être réalisés avant fin septembre 2021.



Résumé du Conseil municipal du 8 août 2021

DÉLIBÉRATIONS

■ Travaux modificatifs 27 rue Gabriel Bachet

Monsieur le maire donne les informations suivantes concernant les devis présentés par l'architecte :

Les entreprises présentent des devis pour travaux modificatifs ou supplémentaires.

Certains ont été validés en réunions de chantier

par la maîtrise d'ouvrage et déjà réalisés. Ces prestations nous apparaissant justifiées, il convient de valider ces éléments formellement.

Des travaux supplémentaires qui comprennent notamment :

- le devis de l'entreprise FORTIER pour la création d'une ferme supplémentaire (3 723 € HT)
- intervention ponctuelle de l'entreprise CIRET pour la dépose des éléments de chauffage (240 € HT).

Les entreprises ITG et DELCLOY présentent plusieurs devis modificatifs :

- le devis TM5 : moins-value sur des ouvrages de plâtrerie : - 86,25 € HT
- le devis TM6 sur demande du bureau de contrôle (renforcement du degré coupe-feu du plafond pour 675,10 € HT)
- le devis TM7 isolation du pignon au RDC : 217 € HT
- le devis TM8 portant sur l'isolation doublage des combles et du porche suivant la demande de la maîtrise d'ouvrage (d'un montant de 3 658,5 € HT)
- le dernier sur les compléments de mise en peinture liés au TM5 et de ragréage (2 237,30 € HT)
- le devis de l'entreprise DELCLOY pour le rattrapage de la dalle du bâtiment sur cour (qui présente un dévers de près de 3 cm au niveau de la porte d'entrée) pour un montant de 675 € HT.

D'autres concernent des demandes du bureau de contrôle et de la maîtrise d'ouvrage :

- le devis de l'entreprise FORTIER pour la création d'un garde-corps dans la chambre de l'appartement du bâtiment sur rue, la remise en peinture des volets existants et la pose d'un volet fermant l'espace de l'escalier vers le jardin (5 104 € HT)
- 2 devis de l'entreprise UTB pour la pose de boîtes aux lettres conformes à la réglementation et la fourniture d'une grille de soupirail pour la ventilation de la cave du bâtiment sur cour 504 € HT.

L'entreprise DELCLOY présente un devis pour travaux supplémentaires à la demande de la maîtrise d'ouvrage :

- ravalement du porche pour un montant de 2 173 € HT.

Les membres approuvent à l'unanimité les devis modificatifs énoncés.



Hier



Bal du 13 juillet

En raison d'une météo peu clémente, le traditionnel bal du 13 juillet a trouvé refuge cette année dans la grande salle du Foyer Jean-Louis Garban.

L'association villaronne A Vivre proposait le repas et la brasserie 77Craft les boissons. Les Villarons, venus souvent en famille, ont pu en profiter largement avant de s'élancer sur la piste au son de l'orchestre de Jean-François Carcagno.

La soirée fut belle et bien agréable malgré une pluie incessante et battante.

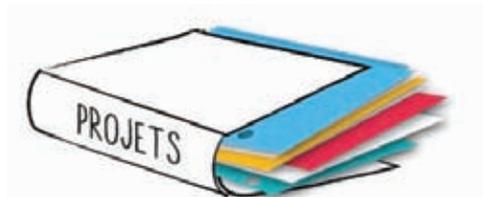
Repas du 14 juillet

Une quarantaine de personnes a participé au repas traditionnel du 14 juillet. Tous étaient heureux de se retrouver pour enfin partager un repas convivial préparé par l'Amicale Villaronne.

Beaucoup d'échanges sans doute pour compenser toutes ces périodes peu propices à la joie collective !



Projets participatifs



Villiers-sous-Grez : Projet de Broyage des déchets verts Participatif



Broyeur professionnel sur remorque : Arrivé, utilisé. Il sera attelé au camion électrique et une prestation aux particuliers sera proposée.

1

Eclairage du chemin de la garenne par des lampadaires solaires



Lampadaires solaires et installation. Terminé.

2

Protégeons la forêt : NON aux incendies



Citernes souples pour protection incendie : Mise en place effectuée grâce à un atelier participatif des habitants de Busseau. Merci à Xavier Esselinck notre chef de chantier pour ce projet.

3

A Villiers les jeunes aimeraient pratiquer tout type de sport et se détendre



Un rocher d'escalade sur le Larry à côté du stade : En commande devrait arriver en septembre.

4

A Villiers-sous-Grez point de rencontre



Un kiosque pour les jeunes, et moins jeunes ! Sur le Larry à côté du stade. Gros problème d'approvisionnement et prix augmenté de 20 %. Sera en place début d'année prochaine.

5

Utilisation d'une petite tondeuse électrique autoportée aux alentours du foyer et du cimetière



La tondeuse est utilisée pour les tontes autour de l'église, du foyer et du cimetière.

6

Bacs de Compostage au cimetière
 Nous remercions toutes les personnes respectant ce principe de tri des déchets verts



Les bacs ne pourront être mis en place, non recommandés par le Parc Naturel Régional. Mais un broyeur manuel est à l'étude pour les déchets verts.

7

Villiers-sous-Grez
 On trie même dans les rues du village



Poubelles arrivées, posées.

8

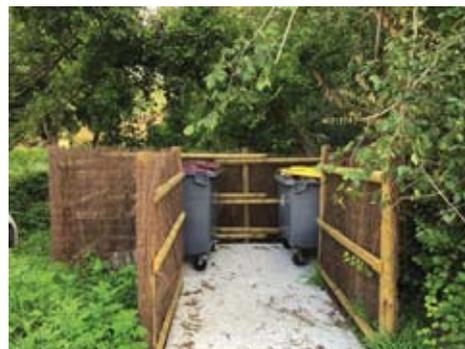
Véhicule électrique pour nos employés communaux



Arrivé. Mise en route effectuée, utilisation quotidienne, véhicule apprécié des agents techniques.

9

Tri sélectif au hameau de Busseau



Finalisé, utilisé.

10

Poulailler participatif et éducatif



Achat en septembre. Sera positionné en bout de cour de l'école maternelle. Une demande de participation à la collecte des œufs et nettoyage sera demandée aux parents d'élèves.

11

Vélos et service civique



Sera étudié en octobre lors de la prochaine session des Jeunes en service civique.

12

En cours d'étude par la Région



Carte des voies douces et chemins dans la communauté de communes. Réponse en octobre 2021.

13

En cours d'étude par la Région



Réfection et stabilisation du chemin des hauts de Busseau. Réponse en octobre 2021.

14

En cours d'étude par la Région

Création d'un verger communal à Villiers-sous-Grez



Réponse en octobre 2021.

15

Réunion Publique
le 17 septembre 2021
à 20h30
salle du foyer Garban

- ▶ Eau : distribution et assainissement
- ▶ Circulation et stationnement

Réhabilitation d'une ferme

Aménagement de 3 logements
et de 2 cabinets paramédicaux
27, rue Gabriel Bachet



INAUGURATION

vendredi 17 septembre à 9h30
Pour les élus régionaux,
départementaux et locaux

INAUGURATION

vendredi 17 septembre à 18h00
pour les habitants
de Villiers-sous-Grez.

Un buffet apéritif sera offert si
les mesures sanitaires nous le
permettent.

La fibre... saison 4

Depuis le 26 juin, la fibre est commercialisée à Villiers-sous-Grez. Ceux qui en sont déjà équipés ont observé que les promesses étaient bien au rendez-vous. En ce qui concerne l'installation, diverses situations ont été repérées.

Pour beaucoup, l'installateur passe son câble-fibre dans l'ancien passage du câble-cuivre et tout va bien.

Pour d'autres, assez rares, l'installateur ne peut procéder à l'installation pour diverses raisons : boisseau d'arrivée bouché, tordu, sous dalle inaccessible etc. Ce n'est pas à l'installateur de résoudre ces problèmes, c'est au propriétaire de prévoir les passages en sous-terrain ou en aérien sur sa propriété. A cet égard, en principe, un câble ne peut pas traverser la propriété de Paul pour arriver chez Jacques, ni en souterrain ni en aérien sauf servitude particulière.

Pour d'autres, très rares heureusement, l'installateur procède à l'installation de façon fantaisiste. Ainsi on a vu la fixation du câble par collier sur ... un rosier ! Sans doute un technicien écolo !

Sinon, on constate que certaines adresses ressortent avec « inéligibilité ». Cela signifie qu'une erreur a été commise sur votre adresse et qu'elle n'est pas encore dotée de sa connexion optique (sur boîtier poteau ou boîtier souterrain) ou qu'elle n'est pas encore raccordée. Dans ce cas, il faut demander à votre opérateur de faire le nécessaire auprès de la société qui gère la diffusion de la fibre sur la Seine-et-Marne. Tous les habitants ont en effet droit à la connexion fibre (sauf les habitants qui ont été dûment informés en temps utile par la commune).



Enfin, les installateurs ne retirent pas l'ancien câble cuivre.

La question qui nous a été posée : la fibre est-elle obligatoire ? Non, la fibre n'est pas obligatoire. Cependant, nous n'avons pas pu avoir de réponse véritable sur la fin de l'exploitation des équipements cuivre mais on peut imaginer que l'exploitant se désinvestisse petit à petit et n'entretienne plus les équipements de façon optimale à terme.

Avant la fibre, Villiers-sous-Grez avait un débit Internet moyen de l'ordre de 4 à 5 Millions d'informations par seconde. Pour ceux qui sont d'ores et déjà équipés, on est passé à une moyenne de 500 Millions d'informations par seconde. C'est un progrès considérable pour le télé-travail notamment. C'est aussi l'accès à des services inédits, l'évitement de la 5G et une valorisation du parc immobilier.

PS : avec les box modernes, il est possible de déconnecter le wi-fi. Soit totalement et se servir d'une connexion câble (Ethernet) soit ponctuellement (la nuit etc).

Jean-Pierre Girard

Histoire d'eau...

C'est au printemps 2012 que je suis devenu villaron, plus précisément bussotin, dans une des maisons construites dans les années soixante, sur la crête de la colline qui marque la limite entre la forêt et les terres cultivées.

Cette petite partie de la forêt de la Commanderie est très sèche, le sol est perméable, et l'eau, à peine tombée, s'infiltre dans le sous-sol. Les résineux s'y sont installés et forment la majorité des arbres autour des maisons.

Depuis plusieurs années les étés sont particulièrement secs et, conséquence directe, les risques d'incendie de plus en plus préoccupants.

A part cette année, plutôt marquée par la pluie et le mauvais temps, les trois années précédentes ont été d'une telle sécheresse que j'ai vu mourir beaucoup d'arbres autour de moi, principalement les résineux.

Le risque de feu est d'autant plus grand aux Hauts-de-Busseau que nous n'avions aucun moyen de

combattre un vrai départ d'incendie: il faut savoir que nos maisons n'ont pas l'eau courante : le château d'eau de Bessonville est trop loin et celui de Busseau plus bas que nos maisons...

Il a donc fallu, lors de la construction du site, mettre en place un gros surpresseur collectif à mi pente pour avoir l'eau aux robinets. La distribution se fait alors par une canalisation qui remonte l'eau vers le chemin puis vers les maisons, sur plus de 800 m pour les maisons les plus éloignées du point de relève. Le débit est donc très limité et totalement insuffisant pour espérer combattre efficacement un incendie.

La question de la prévention des risques d'incendie se pose donc depuis longtemps, des projets anciens existaient, mais rien de concret n'avait réussi à voir le jour.

La solution était pourtant connue, il fallait installer des réserves d'eau immédiatement disponibles pour les pompiers en cas de besoin.

Deux méthodes étaient envisageables : soit des citernes fermées, soit des grandes mares creusées dans le sol et à l'air libre. Le coût d'installation en était sans doute équivalent, mais la première solution a été préférée car elle ne demande pas de remplissage régulier pour compenser les pertes par évaporation, sans compter que les moustiques se développent très bien dans l'eau stagnante, et qu'hélas, les animaux de la forêt peuvent s'y noyer lorsque des barrières ne sont pas installées.

Enfin, au début de 2020, cette question a été prise en charge par la Mairie et une demande de subvention a été déposée dans le cadre des projets participatifs soumis à la région Ile de France. En novembre 2020, le financement ayant été obtenu, une étude a été menée avec Thierry Masson pour la commune et le SDIS (Service



Citerne souple pour protection incendie installée à Busseau.

Départementale d'Incendie et de Secours) afin de définir l'implantation et le volume nécessaire à la protection du site et des habitants.

Ensuite, un appel d'offres a été lancé auprès de plusieurs fabricants, et le résultat soumis au conseil municipal.

L'installation ne pouvait se faire qu'en été car le chemin des Hauts-de-Busseau devient assez vite impraticable pour les charges lourdes quand le temps est à la pluie.

Nous avons donc attendu le mois d'août pour faire cette mise en place, en espérant du beau temps (qui n'est d'ailleurs pas venu, obligeant à interrompre le chantier pendant une semaine). Quant au remplissage, il a pris huit jours pour chaque citerne, avec l'eau de notre vaillant surpresseur...

Ce sont donc deux citernes de 120 m³ chacune qui sont maintenant sur les Hauts-de-Busseau. J'espère qu'elles ne serviront jamais.

Mais hélas, cette année a vu proliférer dans le monde incendies, inondations, accélération de la fonte des glaciers, et ces derniers jours, tremblements de terre. Nul doute que l'avenir se prépare aujourd'hui avec un siècle de retard, au moins, raison de plus pour mettre les bouchées doubles...

Xavier Esselinck
xesselinck@gmail.com

CONCERT

Conte d'automne

Danses, plaintes & fins heureuses
dans la musique baroque à travers l'Europe

traverso et flûtes à bec · viole de gambe · clavecin
guitare baroque · théorbe · archiluth

ENSEMBLE LE PROMENOIR

Dimanche 3 octobre
à 16h00

La Forge, 23 rue Gabriel Bachet

Libre participation aux frais

Réservation : 06 77 09 15 93
francoise.besnard77@gmail.com

Dispositions sanitaires d'octobre
à consulter sur PanneauPocket

Pressage de pommes

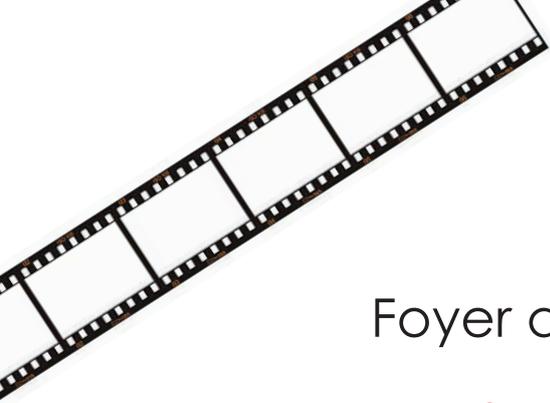
Le 23 octobre venez presser gratuitement vos pommes au Foyer, vous repartirez avec votre bon jus (matériel prêté par le Parc naturel régional du Gâtinais français).

Prévoir bouteilles et bouchons, achat possible via le Parc du Gâtinais selon disponibilité, à réserver à l'inscription.

Malgré le gel au moment de la floraison des pommiers, nous espérons avoir des pommes pour une journée de pressage le 23 octobre.



Inscription et renseignement :
Étienne Bréhier : 06 88 69 66 11



ANIMATION

Villiers-sous-Grez
Foyer annexe, allée Jean Tardieu

Samedi 16 octobre à 17h00
projection du film « Le jour des Corneilles »

film tout public, entrée libre



Dimanche 17 octobre à 14h30
atelier d'animation gratuit sur inscription
de 8 ans à 108 ans

STUDIO POP HOP « La isla misteriosa »
proposé par « LE FAR »

Renseignements :
06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Villiers-sous-Grez - Foyer Jean Louis Garban

Jeudi 11 novembre à 17h00

projection du film « Les enfants du 209 rue Saint Maur »

à partir de 12 ans, entrée libre

Après le film lectures d'œuvres autour du thème

Du 11 au 14 novembre

exposition « Des étoiles sans firmament »

tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00



Samedi 20 novembre à 17h00

Projection débat du film « Petite fille »

Participation d'un membre de l'association des cinéastes documentaristes : ADDOC

à partir de 12 ans, entrée libre



Renseignements : 06 48 20 12 11



Sensibilisons aux gestes propres et stoppons les déchets sauvages

Chaque année, plus de 60 000 tonnes de déchets jetés au sol sont abandonnés en France. Sans l'action menée par différentes associations de défense et de préservation de l'environnement, ce chiffre pourrait être beaucoup plus élevé.

L'association « Gestes propres » qui estime ce chiffre, répartit les déchets sauvages retrouvés selon différents types de zone :

Environ 40 000 tonnes aux abords des routes, environ 19 000 tonnes dans et aux alentours des cours d'eau, 1 500 tonnes sur les plages et environ 150 tonnes abandonnées en montagne.

Même si de nombreuses campagnes d'affichage sensibilisent touristes et habitants sur la nécessité de respecter la nature, force est de constater qu'il reste encore énormément à faire.

Pourquoi tant de déchets au sol ?

Mégots, cannettes, prospectus, masques, mouchoirs, sacs : autant d'objets que nous sommes susceptibles de retrouver sur nos routes, nos trottoirs, nos forêts, parcs, etc. Si nous sommes une majorité à être sensibilisée à l'importance du respect de la nature et de l'environnement, pour d'autres en revanche le fait de jeter ses déchets par terre relève d'un acte mécanique sans même une volonté de nuisance explicite.

Comme explication, nous pourrions imaginer que cet acte vient du besoin de se débarrasser d'un objet embarrassant et dont il faut se débarrasser au

plus vite puisqu'il a été utilisé et ne sert donc plus à rien. Malheureusement les poubelles ne sont pas toujours à portée de bras, et utiliser le sol comme poubelle devient alors une solution de facilité. Un geste déplorable auquel s'ajoute un phénomène de dédouanement puisque « beaucoup d'autres le font, et quoiqu'il en soit des gens sont payés pour nettoyer ».

Une forme de déresponsabilisation dévastatrice qui alimente un cercle vicieux, puisque la logique de la vie en société étant de considérer que plus un lieu est sale, moins les individus en prennent soin.

Quelles conséquences pour notre environnement ?

Chaque année notre production de déchets monte en flèche. Même si les différents gouvernements œuvrent pour limiter l'usage et la production des produits à usage unique de type sacs plastiques, pailles, gobelets... force est de constater que notre planète n'est pas en mesure de décomposer les déchets que nous lui jetons en pâture.

Prenons quelques exemples au regard du temps de décomposition par objet. (cf affiche page de droite). La saturation se fait déjà ressentir mais dans quelques années les effets seront irréversibles : contamination des nappes phréatiques et des sols, incendies, émergence de maladies, risques d'épidémie, disparition d'espèces animales, etc.

Autant d'effets dévastateurs qui se répercutent sur nous-mêmes et notre santé, mais qui font aujourd'hui comprendre à chacun que nous devons agir, pour nous et nos enfants.

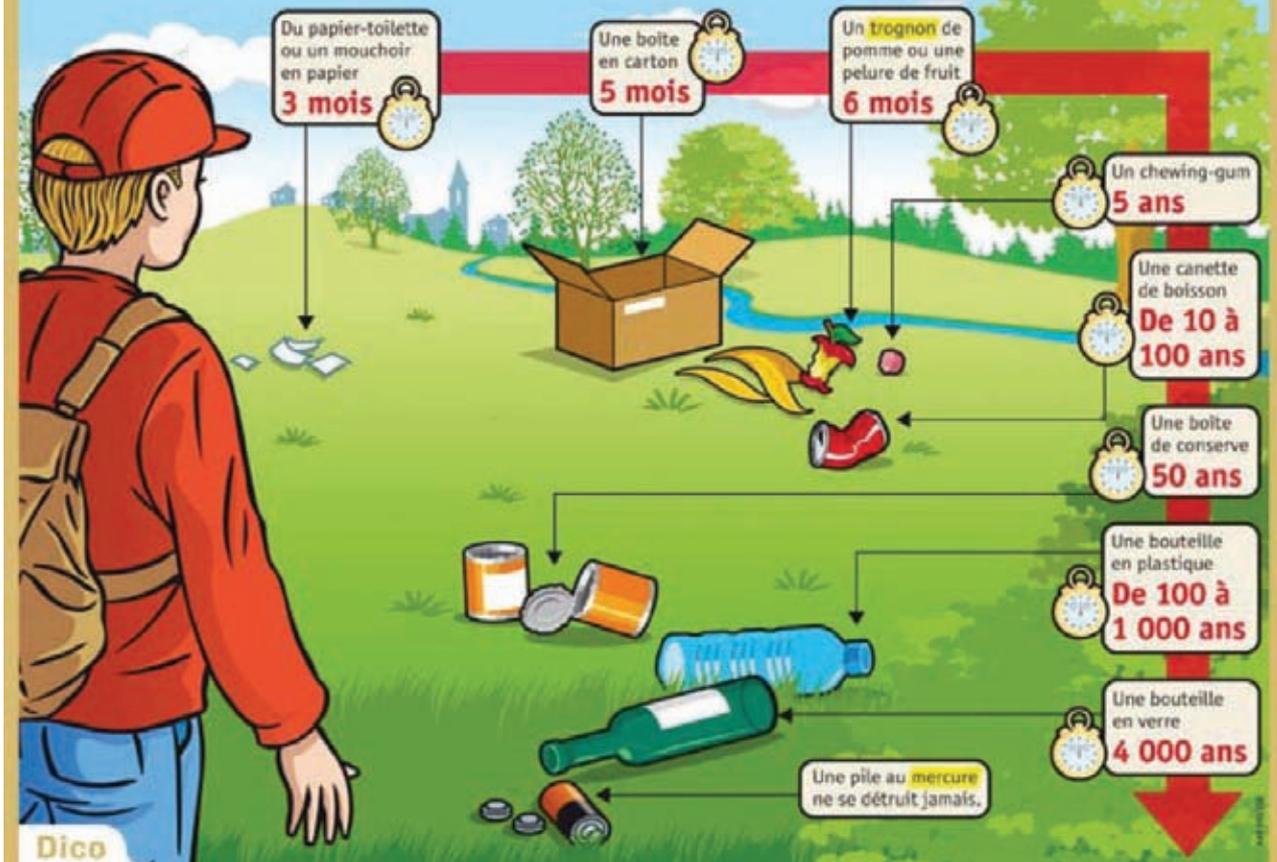
Que faire ?

Comme souvent, c'est une affaire de prise de conscience individuelle et collective. Ainsi, des gestes simples doivent être adoptés :

1 Jetons dans la poubelle : Le plus souvent, elles ne sont qu'à quelques pas de nous. Mais dans le cas contraire, il suffit de conserver nos déchets

La durée de vie des déchets

Tous les objets abandonnés dans la nature mettent beaucoup de temps pour **se biodégrader**.
Voici la durée maximum pendant laquelle certains déchets polluent la nature, l'air, l'eau...



Source : le temps des cerises.org

dans un sac ou dans une poche pour ensuite avoir tout le loisir de pouvoir s'en débarrasser chez nous ou dans la prochaine poubelle rencontrée.

2 Trions les emballages recyclables : De plus en plus de collecteurs de différents déchets apparaissent, dans nos villes, villages, aux abords de nos forêts, etc. Cela dans le but justement que nous les utilisions. La mise en place au sein de notre village de petits collecteurs de rue va dans ce sens.

3 Ramassons les déchets abandonnés : nous sommes de plus en plus nombreux à ramasser les objets au sol pour corriger ce qui peut être une maladresse, un oubli ou une absence totale d'un minimum de sens de la responsabilité. Dans cette optique, le ramassage annuel des déchets opéré par les bénévoles du village (encore trop peu nombreux) aux abords des routes et de la forêt, va dans

ce sens et permet d'accompagner et de pérenniser cette démarche de sensibilisation et protection à laquelle nous devons tous prendre part.

4 Sensibilisons nos enfants et nos proches : Pour que ces 3 premiers gestes nous permettent dans un futur proche de diminuer ce phénomène, il nous appartient d'être un relais dans l'information et la sensibilisation. Oui la plupart d'entre nous tentons à notre niveau de respecter cela, mais il nous appartient de rappeler à nos enfants à quel point cette démarche est importante pour leur avenir.

Comme souvent pour des fléaux de grandes envergures tel que celui-là, c'est en faisant chacun un peu, que l'action de tous nous permettra de faire évoluer les mentalités et de vivre dans une société de plus en plus agréable et responsable.

Paul Lanouguère

Le point sur les coupes en bordure des routes vers Nemours et Grez-sur-Loing

Les travaux d'abattage initialement prévus en avril dernier, débiteront en octobre, période plus propice aux gros travaux, à moindre impact sur la petite faune. Lors du chantier, la circulation sur les deux routes concernées devrait être interrompue, même de nuit, et déviée, pour réduire la durée de l'intervention.

Voici les dernières informations sur les échanges effectués entre l'ONF et les villages concernés. Différentes réunions ont eu lieu depuis la première mobilisation du 20 avril sur site, avec des agents de l'ONF, des Villarons et des représentants de Grez-sur-Loing. Elles ont permis de mieux appréhender les enjeux de la gestion forestière, les problématiques et les contraintes du site à prendre en compte lors de ces coupes d'arbres.

Des questions ont été abordées librement, portant sur les modes opératoires, les aspects d'ordre juridique et environnemental, et des points ont été précisés sur la démarche et la sélection des arbres désignés à la coupe. À retenir :

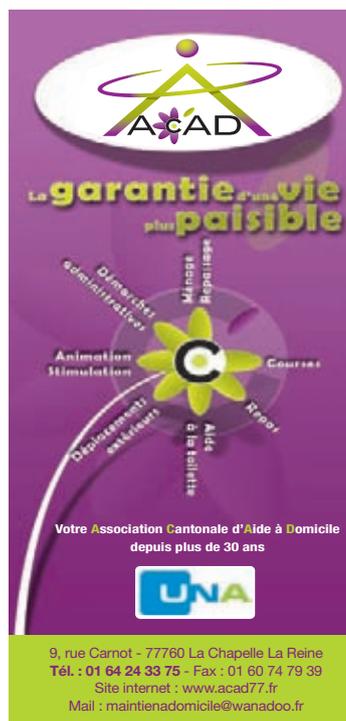
- l'opération a été programmée pour des motifs de sécurisation et porte sur des sujets et non sur des continuités de lisière : ainsi, les arbres marqués et martelés seront abattus, retenus puis déposés au sol sans impact à l'aide d'une grue positionnée en bord de route. Le choix d'une coupe individualisée plutôt que systématique a donc été privilégié, contrairement à des opérations précédentes qui avaient lourdement impacté la route de Villiers-Larchant ou celle de Villiers-Bourron-Marlotte. Pas de travée en travers de la forêt, pas de déboisement de part et d'autre de la chaussée, la machine permet un travail précis et rapide.
- Julien Loppin (technicien ONF de secteur), Etienne Bréhier (Chevèche 77 et conseiller de Villiers-sous-Grez), Marcel et Nelly Amiot (association Sauvebois) ont revu ensemble les arbres à prélever. Parmi eux, certains sont soulevés au pied, d'autres souffrent de différentes attaques, entre autres de vers xylophages qui ont rongé jusqu'aux



cœurs, d'autres encore sont en fin de vie et trop proches de spécimens plus jeunes, enfin des promiscuités entre les arbres ont engendré des formes trop effilées ou des fourches qui représentent un risque, notamment pour la route. Le souvenir d'un tragique accident sur la route de l'Escargot reste dans les mémoires. Après un réexamen minutieux des différents critères et d'un commun accord, un arbre a été sorti de la coupe, d'autres ont été rajoutés car morts durant le printemps et 9 arbres ont été notés comme à préserver.

- le constat de la situation de notre patrimoine arboré impacté par les coupes du passé, de l'ancienneté de l'entretien des bordures, et des risques autour des axes de circulation nécessite une analyse sylvicole et une réflexion sur le long terme, à plus de 30 ans. Il importe aussi de bien appréhender les lisières, entrées et sorties de la forêt si importantes à Villiers-sous-Grez, village en clairière, et des études paysagères devraient être menées et présentées publiquement, fin 2021, début 2022. Des idées de projets paysagés ont été avancées, comme planter des essences à fleurissement diversifié ou à feuillage de couleurs variées.
- Enfin rappelons qu'il a fallu plus de 10 ans d'interventions pour préserver le massif forestier de la Commanderie et en assurer la maîtrise foncière avec l'acquisition progressive de près de 1100 ha. Il forme aujourd'hui un ensemble public cohérent et sanctuarisé de 2400 ha et constitue, avec les forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons, le massif forestier de Fontainebleau, d'un seul tenant de 25000 ha. Un document de gestion globale concernant tout l'ensemble boisé est actuellement en voie de validation par les 2 ministères de tutelle de l'ONF, de l'Agriculture et de l'Alimentation et celui de la Transition écologique et solidaire.

Etienne Brehier et Utopies & Co



ACAD -

Secteurs d'intervention : Canton de La-Chapelle-La-Reine (19 communes)

Interlocuteur(s) :

- KERSCAVEN Chrystelle - Présidente
- BRULFERT Charlène - Responsable de Secteur
- TOUZET Elizabeth - Assistante technique

Les services :

- Accompagnements véhiculés
- Aide à domicile aux familles
- Aide à domicile aux personnes handicapées
- Aide à Domicile
- Auxiliaire de vie
- Ecoute - Orientation
- Lavage de linge
- Services aux personnes âgées
- Services aux personnes handicapées
- Transport

9, rue Carnot - 77760 La Chapelle La Reine
 Tel : 01 64 24 33 75 - Fax : 01 60 74 79 39
 Email : maintienadomicile@wanadoo.fr

CALENDRIER CHASSE VILLIERS SOUS GREZ 2021-2022

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER	
M 1		V 1		L 1	FDC 77	M 1		S 1		M 1	
J 2		S 2	FDC 77	M 2		J 2		D 2		M 2	
V 3		D 3		M 3		V 3		L 3	SUD A6 ONF	J 3	
S 4		L 4		J 4		S 4	SUD A6 ONF	M 4		V 4	
D 5		M 5		V 5		D 5		M 5		S 5	FDC 77
L 6		M 6		S 6	SUD A6 ONF	L 6		J 6		D 6	
M 7		J 7		D 7		M 7		V 7		L 7	
M 8		V 8		L 8		M 8		S 8	FDC 77	M 8	
J 9		S 9	SUD A6 ONF	M 9		J 9		D 9		M 9	
V 10		D 10	LIEVRES	M 10		V 10		L 10		J 10	
S 11		L 11		J 11	FDC 77	S 11	FDC 77	M 11		V 11	
D 12		M 12		V 12		D 12		M 12		S 12	SUD A6 ONF
L 13		M 13		S 13	FDC 77	L 13		J 13		D 13	
M 14		J 14		D 14		M 14		V 14		L 14	
M 15		V 15		L 15		M 15		S 15	SUD A6 ONF	M 15	
J 16		S 16	FDC 77	M 16		J 16		D 16		M 16	
V 17		D 17		M 17		V 17		L 17		J 17	
S 18		L 18		J 18		S 18	SUD A6 ONF	M 18		V 18	
D 19	FDC 77	M 19		V 19		D 19		M 19		S 19	FDC 77
L 20		M 20		S 20	SUD A6 ONF	L 20		J 20		D 20	
M 21		J 21		D 21		M 21		V 21		L 21	
M 22		V 22		L 22		M 22		S 22	FDC 77	M 22	
J 23		S 23	SUD A6 ONF	M 23		J 23		D 23		M 23	
V 24		D 24		M 24		V 24		L 24		J 24	
S 25	SUD A6 ONF	L 25		J 25		S 25		M 25		V 25	
D 26		M 26		V 26		D 26		M 26		S 26	SUD A6 ONF
L 27		M 27		S 27	FDC 77	L 27	FDC 77	J 27		D 27	
M 28		J 28		D 28		M 28		V 28		L 28	
M 29		V 29		L 29		M 29		S 29	SUD A6 ONF		
J 30		S 30	FDC 77	M 30		J 30		D 30			

Ouverture de la chasse 19 septembre - Fermeture le samedi 26 février

FDC 77 Zone au nord de l'autoroute **FDC 77** En semaine sauf samedi et dimanche

SUD A6 ONF Zone au sud de l'autoroute, Busseau

FETE DE L'AUTOMNE de L'AMICALE VILLARONNE dimanche 19 septembre



L'Amicale villaronne organise un triathlon par équipe ouvert aux adultes, aux adolescents et aux enfants à partir de 7 ans

Les équipes sont constituées de trois participants, un concurrent pour chaque sport : course à pied, VTT, rollers.

Il est prévu un classement pour quatre catégories : 7/10 ans, 11/14ans, 15/18 ans et adultes, avec des récompenses pour les trois premières équipes de chaque catégorie.

Les participants viendront équipés des protections nécessaires à leur sécurité : casques, coudières, genouillères...

Les renseignements et les inscriptions sont à prendre auprès de Françoise 01 64 24 26 71 ou amicale.villaronne77@gmail.com - pour les inscriptions de dernière heure, rendez-vous au stade à 10h00.

Vers midi, après la remise des trophées et des lots, l'Amicale villaronne offrira un verre de l'amitié et vous invite à partager un pique nique « tiré du sac ».

A 14h30 départ de la promenade «botanique et poétique »

offerte par la Communauté de Communes du Pays de Nemours où Guillaume Chapet et François Thévenon mêlent leurs voix autour de la poésie et de la flore locale pour le plus grand plaisir des sens et de l'esprit des participants.

L'Amicale villaronne

vous invite à son assemblée générale samedi 9 octobre 2021 à 18h00 au Foyer annexe.

Depuis de nombreuses années l'Amicale villaronne organise des activités régulières : la chorale « A travers chants », la gestion et l'animation de la médiathèque municipale ainsi que des manifestations conviviales, sportives et culturelles organisées pour tous ceux qui souhaitent y participer : vide-grenier, lotos, expositions, mardis gras des enfants, sorties au théâtre, salon de peinture et sculpture, salon du livre, marché de Noël...et en 2020 reprise du triathlon.

L'Assemblée générale annuelle sera l'occasion de présenter le programme des manifestations et sorties pour 2022

Vous êtes tous invités à venir le découvrir même si vous n'êtes pas adhérent et ne souhaitez pas le devenir (cotisation annuelle 10 €).

La réunion sera, comme à l'accoutumée, suivie du verre de l'amitié.

Ordre du jour :

Compte rendu des manifestations de la saison 2020/2021

Rapport financier

Approbation des rapports moral et financier

Programme des manifestations de la saison 2021/2022

Election du comité directeur

Election du bureau Questions divers

Le président : Roger Magert

**Bibliothèque
de Villiers-sous-Grez**
Allée Jean Tardieu, derrière l'église et le foyer rural



Lecture
par une comédienne
ou un comédien
d'un texte
qui lui tient à cœur

Conte,
nouvelle,
théâtre,
poésie,
Extrait de roman...

**BONNES
NOUVELLES**

Samedi 2 octobre à 18h30
Sara Jehane Hedef lira « L'art de perdre » d'Alice Zeniter

Samedi 6 novembre à 18h30
Dominique Jayr lira « J'ai soif d'innocence » de Romain Gary

Samedi 4 décembre à 18h30
Marc Berman lira « Le nez » de Nicolas Gogol

- Entrée libre -

Bonnes nouvelles

Au programme des interprètes de talent qui nous réservent quelques surprises...

- Le 2 octobre 2021, Sara Jehane Hedef nous lira des extraits de *L'art de perdre* d'Alice Zeniter, une saga familiale foisonnante qui débute dans l'Algérie des années 30 (Prix littéraire du Monde 2017, Prix des libraires de Nancy 2017, Prix Goncourt des lycéens 2017). Le thème de ce roman est apparenté à celui de son propre spectacle *Atavie (et si l'origine du monde partait d'une boulette)* qu'elle nous fera, en principe, la joie de venir jouer le vendredi 8 octobre. C'est en quelque sorte une mise en bouche que Sara-Jehane nous offre.
- Le 6 novembre, Dominique Jayr nous lira *J'ai soif d'innocence* une nouvelle de Romain Gary
- Le 4 décembre, Marc Berman nous lira *Le nez* de Nicolas Gogol

Le vendredi 8 octobre à 20h45

ATAVIE (Et si l'origine du monde partait d'une boulette ?) de et avec Sara-Jehane Hedef

Un spectacle drôle et émouvant !

Ninette, une petite fille, demande un zizi pour Noël et reçoit une voiture télécommandée à caméra intégrée.

Elle s'engage alors dans une enquête sur l'origine du monde, mais attention aux secrets enfouis sous le tapis ! Ninette nous emmène à la découverte de ses origines et à la rencontre de Leila, sa grand-mère bougonne et Algérienne, fan du grand docteur de la télé, Michel Cymes, qui vient lui parler dans son sommeil pour qu'elle se libère de l'histoire avec un petit et un grand H.

Sara-Jehane Hedef nous emporte dans un voyage absurde, cinématographique et gustatif, où nous sommes les invités surprise de la célébration de toute une vie ! En espérant que vous aimez les boulettes et la nage sur 1 074 kilomètres !

VILLIERS-SOUS-GREZ

Foyer Jean-Louis Garban, allée Jean Tardieu 77760

Vendredi 8 octobre 2021 à 20h45

ATAVIE



Et si l'origine du monde partait d'une boulette?

Un spectacle drôle et émouvant de
Sara Jehane Hedef

Les règles sanitaires covid 19 seront strictement appliquées

RESERVATIONS : 09 88 35 52 87
amicale.villaronne@gmail.com

Prix des places 14 €
10 € – de 26 ans
et demandeurs d'emploi

L'AMICALE VILLARONNE

vous propose une sortie au théâtre de la Renaissance

dimanche 21 novembre 2021

LA DÉGUSTATION

Isabelle Carré et Bernard Campan



Reprise après 4 Molières en 2019

Prix des places de 1^{ère} catégorie:
43 euros amicalistes
53 euros non amicalistes

Transport par car offert par l'association au départ de Villiers

Réservations et paiement **avant le 20 octobre 2021** chez:

Nati Colas 01/64/24/26/92
Françoise Hubert 01/64/24/26/71
amicale.villaronne77@gmail.com

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE VILLIERS-SOUS-GREZ

Lectures franco-portugaises



Samedi 2 octobre à 17h00
au foyer J.-L. Garban
Lecture d'albums à 2 voix
pour les enfants de 3 à 8 ans.
Entrée libre

LES RENDEZ-VOUS PHILOZARTS

Dimanche 19 septembre à 11h00
Rendez-vous Philo dans le Jardin de Pascal
Bost à Château-Landon

Samedi 2 octobre à 10h30
Rendez-vous philo à la médiathèque de
Veneux les Sablons sur le thème
"Écologie et biodiversité, que devons nous
protéger ?"

Du 30 octobre au 14 novembre
Les rencontres de Larchant en pays de
Nemours - sur le thème de la Folie...
Exposition de l'œuvre de Claude Manesse
(1939-2018) : La tentation de Saint Antoine
1978
Le programme complet est en préparation
(concert, conférence, rendez-vous pour les
enfants, projection de films...)

Animés par Guillaume Chapet

Ateliers

à Villiers-sous-Grez

théâtre

MARS DE VILLIERS-SOUS-GREZ

PARIS SOUS GREZ

8 - 12 ans : lundi de 17h à 18h30
13 - 18 ans : mercredi de 16h à 18h00

Tarifs: 85 euros, 100 euros par trimestre + 10 euros adhésion
Contact: 04 83 29 71 82

8-12 ans : lundi de 17h00 à 18h30
13-18 ans : mercredi de 16h00 à 18h00
Tarifs : 85 €, 100 € par trimestre + adhésion 10 €
Contact : 06 83 29 71 82

VILLIERS-SOUS-GREZ

Marché de Noël

Organisé par l'Amicale Villaronne

Samedi 27 et Dimanche 28 novembre
2021 de 10 h à 18h30

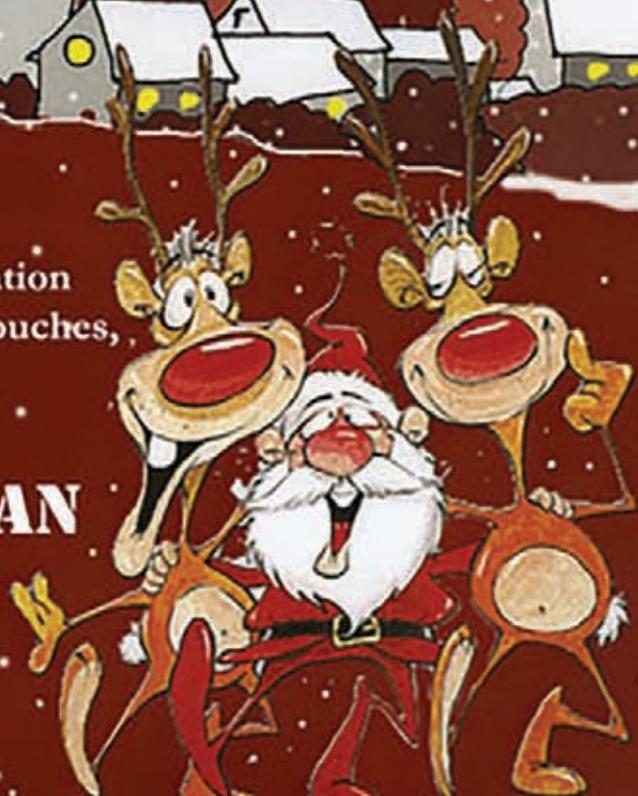


Nombreux stands:

Cadeaux et décorations de fabrication locale et artisanale, produits de bouches, chocolat, champagne....

FOYER J.L. GARBAN

Entrée libre



Médiathèque municipale de Villiers-sous-Grez

Lors du Conseil municipal de juillet, les élus ont voté l'emploi d'une agente territoriale à temps partiel en tant que médiathécaire.

Seul village de la CCPN ayant pris une telle décision, Villiers se positionne ainsi comme moteur pour la lecture publique et plus généralement pour la culture.

Dès maintenant c'est Karine Arnould qui vous accueille le mercredi après midi, deux samedis par mois et une partie des vacances scolaires.

Elle est également chargée d'assurer la communication de notre médiathèque, d'aider à l'organisation des lectures, des événements et des ateliers. Sa présence permet donc une amélioration des services proposés par la médiathèque de notre village

et une réorganisation des horaires d'ouverture.

En période scolaire

lundi 16h00 à 18h00

mercredi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

samedi 17h00 à 19h00

Pendant les vacances

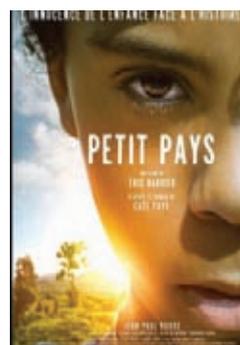
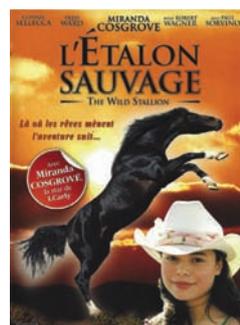
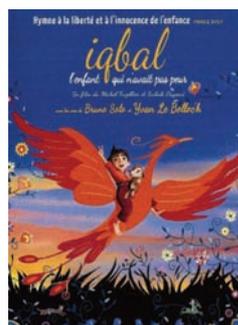
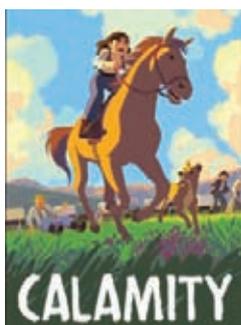
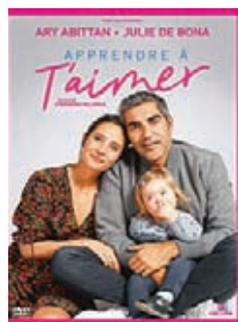
lundi 16h00 à 18h00

mercredi 10h00 à 12h00

Pass sanitaire obligatoire

La première semaine de chaque « petites vacances » un atelier sera proposé le mercredi après midi autour d'un goûter soit pour les enfants soit pour les adultes. Nous réfléchissons à différentes propositions.

Nouveautés DVD



Activités à Villiers du relais d'assistants maternels (RAM) de la communauté de communes

Avant que la pandémie ne vienne perturber toutes nos habitudes, Cécilia, animatrice du RAM venait chaque semaine au foyer annexe proposer des activités et des jeux aux enfants accueillis par les assistantes maternelles du village.

C'était l'occasion pour ces petits d'apprendre à évoluer au sein d'un groupe d'enfants dans un grand espace et de profiter de jouets nouveaux et d'un matériel de motricité dont on ne dispose pas à la maison.

Après de longs mois d'arrêt des activités, celles-ci ont repris au printemps, en extérieur, pour respecter le protocole sanitaire.

Des parcours de motricité ont été installés le 21 mai pour courir, grimper, sauter, ramper...

Et, dans le cadre de l'opération RAM'N les livres, les petits ont découvert les albums prêtés par les médiathèques de Nemours et départementale le 2 juillet.



Merci au RAM de permettre aux enfants de profiter de ces animations et espérons que les conditions seront réunies pour une reprise régulière d'activités à partir de l'automne.

Qigong

QI GONG à Villiers-sous-Grez au foyer rural
Le vendredi de 10h30 à 11h30

Atelier de Hui Chun Gong et Nei Yang Gong le
jeudi de 14h30 à 16h45

La rentrée a lieu jeudi 30 septembre 2021

Nouveauté : un cours par Zoom sera proposé
tout au long de l'année (infos sur le site).

Le QI GONG, art millénaire chinois est une pratique de santé harmonisant l'esprit et le corps par des mouvements souples et lents.

Le QI GONG fait circuler l'énergie, l'équilibre et la renforce.

Le QI GONG vous aidera :

- à assouplir votre corps en douceur
- à augmenter vos défenses immunitaires
- à améliorer votre équilibre émotionnel et mental
- à trouver une détente et un calme intérieur

Le cours d'essai est gratuit

Les cours sont assurés par Yvonne Steil, diplômée de la FEQGAE et de « Sports Pour Tous ».

Vous trouverez les autres activités de l'association (Chants sacrés du monde, Ateliers de peinture à l'encre de Chine, cours de langue chinoise, ateliers en astrologie humaniste et Yi Jing et les conférences que l'association propose) sur le site.

Renseignements :

Association « le Chant du Corps »

01 64 45 68 61

chantducorps@gmail.com

<http://chantducorps.wix.com/chantducorps>

TENNIS CLUB

Au vue de la situation sanitaire passée et du grand nombre d'adhésions reçues au printemps, nous prolongeons la saison en cours jusqu'à fin avril pour nos adhérents.

Si vous souhaitez vous inscrire pour jouer sur nos courts sur la demi saison restante, ou obtenir une licence FFT 2021-2022, contactez-nous :

tel. 06 80 51 51 80

email : tennisvsg@gmail.com



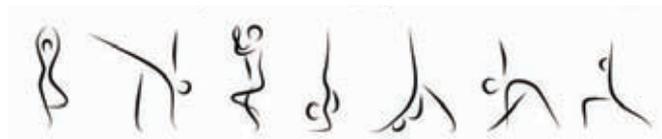
YOGA

Lors de la pratique du hatha yoga nous cherchons à être dans la conscience de soi, du ressenti avec une attention particulière au souffle, à la respiration. Explorer notre corps, notre respiration, nous aide à nous harmoniser, à être dans un rapport « plus sain » sans performance ni compétition. La vie et l'énergie circulent plus librement, les tensions et les émotions s'apaisent, un état de calme s'installe. En agissant sur le corps, nous apaisons le mental. Le yoga exclut toute idée de compétition, de comparaison, chacun va à son rythme suivant ses possibilités, il s'adresse donc à toutes et à tous, jeunes ou moins jeunes. Les postures s'adaptent aux besoins et aux limites de chacun. C'est une démarche dans laquelle le rapport à soi est bienveillant et positivement transformateur.

Yoga doux. Les postures, plus simples, revigorent et rafraîchissent à la fois le corps et l'esprit. Nous cheminons dans la conscience de la respiration et des sensations. Nous terminons par une relaxation amenant la détente complète des muscles, de la peau, des organes et du système nerveux. La déconnexion générale de l'organisme induit un état de calme et de détente.

Hatha yoga, le yoga des postures Nous commençons par un temps d'éveil corporel et des exercices de respiration puis viennent les postures ou asana. Les postures apportent force, souplesse, maîtrise et détente. L'attention est portée sur les alignements et le maintien des postures en accord avec une respiration lente et régulière. Entre chaque posture, un temps d'écoute est proposé où chacun est invité à accueillir les sensations.

Nous terminons également par une relaxation guidée ou yoga nidra.



Les séances ont lieu dans la salle de danse du foyer rural à partir du mardi 14 septembre.

Cette année, nous vous proposons
2 séances le mardi matin :

- yoga doux de 9h15 à 10h30
- hatha yoga de 10h45 à 12h00

2 séances le jeudi soir

- yoga doux de 17h15 à 18h30
- hatha yoga de 18h45 à 20h00

N'hésitez pas à nous contacter :
yogarmonie77@free.fr
ou Sylvie au 06 70 28 46 00

ESF 77 FOOT

Pour les séniors reprise en septembre à Achères-la-Forêt pour les entraînements **mardi et vendredi** de 20h00 à 22h00 et les compétitions **dimanche** au stade de Villiers-sous-Grez.

Pour l'école de football reprise **le mercredi 8 septembre** pour l'entraînement au stade de la Chapelle-la-Reine. Si vous avez entre 5 et 15 ans et que vous souhaitez évoluer dans un club familial où le plaisir est le mot d'ordre, alors rejoignez nous.

Renseignements

Antonin Leroy : 06 69 46 63 99
Claude Montagnani : 06 59 07 32 13



Modern'Jazz

Villiers-sous-Grez- avec Anne
3 - 5 ans le mercredi de 10h00 à 11h00
185 € + 15 € licence

6 - 8 ans le mercredi de 11h00 à 12h00
185 € + 15 € licence

9 - 10 ans le mardi de 17h30 à 18h30
185 € + 15 € licence

11 - 13ans le mardi de 18h30 à 19h45
227 € + 15 € licence

14 ans et + le mardi de 19h45 à 21h00
227 € + 20 € licence

Renseignements : 01 64 24 07 11
entente-foret@orange.fr



calendrier des manifestations

- p.08 . Inauguration G. Bachet - 17 septembre à 18h00
- p.08 . Réunion publique : Stationnement et STEP - 17 septembre à 20h30
- p.18 . Fête de l'automne - 19 septembre
- p.20 . Philozart - 19 septembre 11h00
- p.19 . Bonnes nouvelles - 2 octobre à 18h30
- p.20 . Lectures franco-portugaises - 2 octobre
- p.11 . Concert baroque - 3 octobre à 16h00
- P.20 . Pièce Atavie 8 octobre à 20h45
- p.18 . AG amicale - 9 octobre à 18h00
- p.12 . Atelier film d'animation - 14 octobre à 14h30
- p.12 . Film d'animation - 16 octobre à 17h00
- p.13 . Mois du film documentaire :
- p.13 . projection films - 11 et 20 novembre à 17h00
- p.13 . Exposition - du 11 au 14 novembre
- p.20 . Sortie théâtre - 21 novembre
- p.21 . Marché de Noël - 27 et 28 novembre
- Déjeuner de Noël des anciens - 5 décembre
- (avec repas et musique si les conditions sanitaires le permettent)
- Noël des enfants - 12 décembre



activités

- p. 20 . Théâtre enfants et ados
- p. 24 . Yoga adultes
- p. 23 . Qiqong adultes
- p. 24 . Danse Modern'Jazz : enfants et ados
- p. 24 . Foot
- p. 23 . Tennis

Mandala à colorier

Prenez des crayons de couleur ou des feutres et choisissez les couleurs selon votre humeur du moment.



Voici deux sites qui proposent des mandalas gratuits à imprimer :
www.mandalas-gratuits.net/ - www.justcolor.net/fr/



BOULETTES DE SANGLIER, SAUCE TOMATE

INGREDIENTS POUR 4 A 6 PERSONNES

- 600 g de viande de sanglier (cuissot, épaule) et 500 g de viande de porc (Echine, poitrine, filet mignon)
- 6 tomates
- 4 oignons + 3 gousses d'ail
- 3 œufs
- 1 bouquet de basilic + 1 bouquet de persil plat ou frisé + 1 bouquet de coriandre
- Huile d'olive - 30 g de beurre
- 3 CS de 5 épices - sel, poivre

PREPARATION

- Épluchez les gousses d'ail et 3 oignons. Hachez-les finement.
- Nettoyez et épongez les bouquets de persil, basilic et coriandre. Hachez-les.
- Passez au hachoir la viande de sanglier et de porc préalablement découpée.
- Mettez la viande hachée dans un grand saladier et ajoutez-y l'ail, les oignons et les herbes aromatiques ciselées.
- Mélangez bien puis incorporez les œufs, les épices. Salez et poivrez.
- Malaxez bien le tout jusqu'à obtenir une préparation bien homogène.
- Formez des boulettes avec la préparation et placez-les dans un plat. Réservez.
- Lavez à l'eau claire les tomates et équeutez-les. Ensuite, concassez-les.
- Épluchez l'oignon restant puis hachez-le.
- Faites chauffer 3 à 4 cuillères à soupe d'huile dans une poêle.
- Jetez-y les tomates concassées, l'oignon haché puis laissez suer durant environ 30 minutes à feu doux. Salez et poivrez.
- Nettoyez et épongez quelques feuilles de basilic. Ciselez-les et ajoutez-les à la sauce tomate.
- Laissez la sauce tomate mijoter à feu doux en remuant régulièrement.
- Pendant ce temps, faites chauffer 3 cuillère à soupe d'huile dans une autre poêle.
- Ajoutez le beurre et laissez-le fondre.
- Jetez-y les boulettes de viande et faites-les revenir pendant 10 minutes jusqu'à ce qu'elles soient légèrement dorées.
- Incorporez alors les boulettes de viande dans la sauce tomate. Laissez cuire 15 à 20 minutes à feu doux.
- Servez chaud accompagné d'un écrasé de pomme de terre ou de tagliatelles fraîches.



VINCENT JULIEN VADBLED

Chef cuisinier à domicile – Traiteur

31 RUE DE NEMOURS – 77760 VILLIERS SOUS GREZ

SIRET N° 893 480 962 00016 - vinjulvad@gmail.com / Tel. 06 60 16 05 10

www.vjv-vincentjulienvadbled.com

Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00
01 64 24 21 03 - mairie.villiers-sous-grez@laposte.net

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

Horaires de l'agence postale

lundi à vendredi : 13h30 -16h00 - samedi : 10h00 -12h00

Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00
mercredi : 10h00 -12h00 et 14h00 - 16h00
samedi : 17h00 -19h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00
mercredi : 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Collecte ordures ménagères

le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires
8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre,
1^{er}, 15 et 29 décembre

Rentrer les poubelles après passage du Smetom

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.fr

PETITES ANNONCES

► Je donne des pieds de fraisières.

Je ne connais pas la variété mais ils sont "remontants" et donnent de mai/juin à octobre.

Si vous les repiquez cet automne, en les paillant un peu cet hiver, ils repartiront au printemps et vous aurez des fraises dès l'été prochain.

Contact : 06 14 83 78 96

► A LOUER

Villiers-sous-Grez, Résidence Villaronne 27 rue G. Bachet

• F3 de 65 m², balcon, parking, jardin privatif.

Loyer 750 €/mois hors charges.

• Un ensemble aux normes PMR de deux cabinets indépendants de 12 m² chacun avec salle d'attente et sanitaire de 23 m² commun à tous les patients, parking.

Loyer 325 €/mois hors charges par cabinet.

Ces locations dans l'ancien rénové pourront prendre effet à partir du mois d'octobre prochain.

Pour tout renseignement complémentaire et visite :
mairie.villiers-sous-grez@laposte.net

Carnet

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Madame Noëlle Belzunce née Bourlier le 30 avril 2021 à Villiers-Sous-Grez.

MARIAGE

Nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage de Jérôme Champion et de Rebecca Limeri le 21 août 2021.



Noces d'or



Le 3 juillet 2021, Marie-France et Pierre Champion ont renouvelé leurs vœux (prononcés devant le maire de Fresnes le 20 mars 1971) devant Madame Christine Groetzinger première adjointe assistée de Catherine Ballay conseillère municipale. Leur famille et leurs amis étaient présents. Ils remercient infiniment la municipalité pour l'excellente organisation de cette cérémonie très émouvante.

Si vous ne souhaitez pas que vos événements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

